



# LVO

## LA VOIX DE DJIBOUTI

Vendredi 27 mai 2022

<http://www.lavoixdedjibouti.com>

N°: 0128

### Les immeubles de logements Hodane 1 menacent de tomber en ruine

P.4

### Éditorial

Bonne ou mauvaise ?  
P.2

### Actualité Nationale

Du système éducatif  
djiboutien  
P.7

Justice : Une vague  
d'emprisonnements  
au sein de la dictature  
Ismail-Kadra  
P.10

### Nos lecteurs ont du talent

A comme Asli  
et les siens  
P.17

Actualité Nationale



### Actualités régionales

En Afrique, les  
dictateurs usent  
des réseaux  
sociaux pour  
s'agripper au  
pouvoir

P.13



### Actualités internationales



Nouveau gouver-  
nement français  
: des signaux et  
un premier test à  
réussir

P.14



## Éditorial : Bonne ou mauvaise ?

Il a quitté le canapé, certes péniblement, pour s'envoler vers le pays de celui qu'il sollicite. Mais il est rentré bredouille du voyage. Sa demande de soutien n'a point été satisfaite. Elle s'est fracassée sur le roc défavorable du réel. Le sollicité lui a servi une réponse d'impuissance. D'où sa mine encore plus sombre qu'à l'aller, comme l'ont relevé maints observateurs.

Retour les mains vides, sans bonne nouvelle. Retour au canapé du crépuscule. Même si celui-ci ne s'est pas languie de lui : il peine sous sa corpulence. Point donc de quoi détendre l'atmosphère chez les molaires qui tonitruent autour de lui. A commencer par celles insatiables des siens.

De la sorte, le champ de ses possibles se réduit comme une peau de chagrin, limitant d'autant son horizon. Il s'en trouve désemparé comme si le sol se dérobaient sous ses pieds. Tout attaché aux choses d'Ici-Bas, il ignore la sérénité face aux changements. Alors il subit les événements qui surviennent, qu'ils soient pe-

tits ou grands. Ce n'est pas enviable comme rapport au monde.

Il en est aux gémissements, lorsque tombe une nouvelle. Elle vient d'outre-frontières. Pas de loin, pas d'outre-mer, mais de tout près, juste de l'autre côté d'une frontière terrestre. C'est une nouvelle qui annonce la "défaite" d'un homme qu'il n'aime pas. Pas une défaite militaire mais électorale, enfin présentée comme telle. Un conclave d'environ trois cents parlementaires à la légitimité démocratique douteuse, devaient désigner le dirigeant de tout un pays. La plupart d'entre eux ne se sont pas prononcés selon leur conscience mais suivant les sous reçus. Leurs suffrages sont donc allés au plus offrant, non au plus populaire. Au reste, le "perdant" ne souscrivait pas à une compétition entre poches douteuses. Il préférerait proposer une offre politique. Il se représentait pour proposer la continuité dans la renaissance qu'il avait fait avancer.

Sur le canapé, les gémissements ont soudain fait place à des beuglements de joie. Il les a poussés bien sonores.

D'en haut comme d'en bas. Un peu à l'instar d'un équidé qui braie. Des cris proportionnels aux sous qu'il venait d'assener contre le sortant.

S'il se réjouit bruyamment de cette "défaite", ce n'est pas seulement par naturel sans empathie mais aussi parce que l'intéressé refusait de fonctionner comme lui et avec lui. Il refusait de prospérer sur les souffrances de ses semblables.

Comme toujours, il réagit à l'instant, sans prendre tous les paramètres en compte, ni se projeter dans l'avenir. Ce faisant, il oublie que la "défaite" de celui qu'il déteste est une victoire déguisée sur la logique de corruption qui fait tant mal au pays et au peuple

concernés. Par son refus de la corruption, le "perdant" s'est distancé des autres prétendants et les a désignés au jugement populaire. Il a mis à nu les prétendus parlementaires qui ont vendu leurs consciences et leurs voix mais aussi le prétendu vainqueur qui dégouline de gadoue. Il a fait éclater un scandale qui n'a que trop duré. Cette nouvelle vécue bonne au présent par le crépusculaire est ainsi mauvaise pour son petit monde d'alimentaires.

S.H.A

# Les immeubles de logements Hodane 1 menacent de tomber en ruine



A Djibouti, il y a un besoin urgent en matière de logements sociaux. Ce, en raison notamment de l'urbanisation rapide de notre pays et de la croissance de notre population. Le manque de logement économique constitue donc un problème des plus urgents à résoudre.

Pour répondre à cette forte demande, le gouvernement a lancé en 2004 un programme de logements sociaux visant la construction de quelque 1000 habitations destinées à des ménages à revenus faible et intermédiaire. Un logement est dit social si les conditions dans lesquelles il est offert permettent à des ménages en difficulté d'y accéder plus facilement qu'à ceux qui relèvent

de mécanismes strictement marchands. Le logement social est un logement de 2 à 4 pièces d'un coût maximum de 4 à 8 millions francs Djibouti (FD), bâtis sur un terrain de 90 à 120 m<sup>2</sup>.

Ce projet est implanté sur le site de Balbala car ce lieu bénéficie d'une situation privilégiée grâce à un relief propice au bon drainage des eaux de ruissellement lors de la saison de pluie. Bâtis sur le site Hodane, sur la colline Farah Had de Balbala, près de 700 logements sociaux ont été réalisés avec le concours de plusieurs bailleurs de fonds. Le projet a consisté en la construction de logements individuels et d'appartements de type F4 regroupés en immeubles. L'entreprise Lootah a été retenue pour la construction de ces logements.

Au total, outre les logements individuels, 5 immeubles d'appartements ont été construits. Deux immeubles abritent 12 appartements et les 3 autres 54 appartements, ce qui constitue un total de 66 apparte-

# Nouvelles nationales

ments de type F4. Ces logements sociaux devaient permettre aux fonctionnaires et autres travailleurs de se loger décemment. Ces logements sous contrat de location-vente ont été attribués à leurs acquéreurs en 2006. A chaque acquéreur, la Société Immobilière et d'Aménagement Foncière (SIAF), qui assure la gestion de ces logements, prélève chaque mois, à la source, la somme de 51 000 FD dont 5000 prévus pour l'entretien et le gardiennage des bâtisses. La durée de remboursement de la location-cession du logement s'étale sur une période de 20 ans.

Après plus de dix ans d'existence, l'heure est venue de faire un bilan. Des anomalies, parfois graves, constatées sur l'ensemble du site, ont poussé les habitants à former un comité de gestion de la Cité afin de faire entendre davantage leurs revendications légitimes. En vérité, la cité ne jouit pas de toutes les commodités d'un quartier d'habitations digne de ce nom. Voici ci-dessous les anomalies relevées :

-Débordement de certains regards destinés à l'évacuation des eaux usées. Les eaux envahissent la cour et rendent le lieu propice à toutes

sortes de maladies ;

-Soulèvement permanent de poussières de la cour, ce qui est nocif pour la santé humaine en général et celle des enfants en particulier. Ces poussières se répandent au passage des véhicules des résidents. Ceci, en raison de l'absence d'asphalte dans la cour ;

-La cité n'a pas de clôture. Elle est ouverte aux quatre vents. Cela attire les sans-abris qui élisent domicile et rendent les lieux insalubres. Il arrive aussi que les jeunes délinquants des quartiers difficiles avoisinants viennent tous les soirs pour fumer l'herbe et perturber la quiétude des habitants ;

-Les tuyaux en PVC d'alimentation en eau potable sont encadrés dans les dalles de béton du plancher des maisons. Sous l'effet des variations de la température et de l'eau chaude qui les traverse, ces derniers se fissurent et causent à chaque fois des fuites d'eau au niveau du plancher. Ces fuites d'eau peuvent entraîner un affaiblissement de la structure du bâtiment ;

-Les déchets plastiques facilement

transportables par le vent envahissent la Cité en raison de l'absence de clôture. Cela favorise la propagation des maladies, nuisant à la santé humaine et à l'esthétique de l'environnement ;

-Décrochage de la peinture extérieure des bâtiments, ce qui rend leur aspect inesthétique ;

-Apparition de fissures importantes et d'armatures au niveau de la fondation du bâtiment. Cela peut être dangereux et fragiliser la bâtisse.

Face à l'ensemble de ces dysfonctionnements, le comité de gestion de la Cité a pris l'attache de la direction de la SIAF pour trouver avec elle des solutions durables à ces problèmes. Le comité a été promené par la direction de reports en reports et de promesses en promesses non tenues. Malgré moult relances par le comité, la SIAF se mure dans un silence insolent. Le comité ne décolère pas.

Or, ces problèmes s'aggravent de jour en jour. Dans notre pays où le salaire moyen d'un fonctionnaire est inférieur à 120 000 FD, il faut souligner que les acquéreurs dis-

posent de marges de manœuvre assez réduites pour pouvoir prendre en charge les frais d'entretien extérieurs des bâtiments. Ainsi, le comité de gestion n'entend plus s'arrêter là et s'active pour demander des comptes aux responsables de la société qui prélèvent mensuellement à la source un montant de 51 000 FD à tout acquéreur au titre de la location-vente.

Par ailleurs, les mêmes problèmes sont observés dans d'autres logements sociaux construits sur d'autres sites à Djibouti. Devant la lenteur dans la résolution de ces problèmes par la direction de la SIAF, certains locataires-acquéreurs, résignés, ont fini par louer leurs maisons et aller habiter à proximité du centre-ville.

Au vu de ce qui précède, la politique gouvernementale en matière de logements sociaux serait-elle un échec ? En tout état de cause, les résultats sont plus que mitigés et la population s'impatiente. La SIAF a intérêt à redorer son blason auprès de ses acquéreurs en rétablissant le dialogue et en prêtant une oreille attentive à leurs revendications.

S.I.W

## Du système éducatif djiboutien



Le système éducatif djiboutien est souvent pointé du doigt pour les problèmes qu'il rencontre. Des problèmes qui se déclinent à divers niveaux : enseignements/apprentissages jugés de mauvaise qualité, classes en sureffectif, formation dégradée des enseignants, salaires insuffisants et autres mauvaises conditions de travail desdits enseignants, échec scolaire, mauvaise gestion du système depuis le sommet jusqu'aux établissements d'enseignement, allocations budgétaires en-deçà des besoins, programmes critiquables, politique éducative qui inspire le doute, etc. Ces problèmes sont devenus bien plus prégnants depuis qu'un certain Ismail Omar Guelleh a accéléré la massification de l'école à travers sa réforme de décembre 1999,

réforme entrée en vigueur par loi du 10 juillet 2000. Rappelons que, de l'indépendance jusqu'au milieu des années 1990, les critiques du système se concentraient plutôt sur les contenus

et le taux de scolarisation. En vingt ans, de 1977 à 1997, le taux de scolarisation avait juste doublé dans l'enseignement primaire, passant de 20% en 1977 à 42% en 1997 (<http://www.ibe.unesco.org/sites/default/files/Djibouti.pdf>), et les réformes de l'école se faisaient à la marge.

Ces nombreux problèmes sont réels et se vivent au quotidien. Ce sont des problèmes du système éducatif tel qu'il est conçu, organisé et doit fonctionner pour produire les résultats attendus. Mais ces problèmes sont aussi l'occasion, pour ne pas dire une vive invitation à, de réfléchir sur une question fondamentale : la question de la finalité du système éducatif djiboutien, c'est-à-dire la fin qu'il poursuit,

son but final. En effet, comme à toute autre chose, c'est sa finalité qui donne son sens à un système éducatif. C'est elle qui permet de le comprendre, d'en apprécier les objectifs et résultats, et d'y apporter des corrections le cas échéant. En d'autres termes, la finalité est la raison d'être du système éducatif, ce pour quoi il existe et qui le légitime. En d'autres termes encore, au commencement, au fondement, à la base, à l'origine, est la finalité. Mais alors d'où vient la finalité ? Qui la définit ? Elle est définie par la société qui se donne le système éducatif. Ce sont les femmes et les hommes (la société) créant le système éducatif qui disent quelle finalité ils fixent à l'éducation de leurs jeunes et moins jeunes.

Quelle est alors la finalité du système éducatif en place à Djibouti ? Et qui l'a définie ou choisie ? Selon l'article 7 de la loi du 10 juillet 2000 portant orientation du système éducatif djiboutien, "la finalité du système éducatif est de rendre les Djiboutiens capables de contribuer au développement économique, social et culturel de leur pays. Le système éducatif prépare l'enfant à être utile à la Nation en

lui procurant des connaissances le rendant capable à la fin d'un cycle d'études de comprendre les réalités propres à son environnement social. L'Éducation doit être complète. Elle vise le développement des capacités intellectuelles, physiques et morales, l'amélioration de la formation en vue d'une insertion sociale et professionnelle et le plein exercice de la citoyenneté". Cette finalité serait issue des états dits généraux que le pouvoir en place a tenus du 2 au 7 décembre 1999 à Djibouti-ville, notre capitale. A propos de finalité, rappelons que, avant l'indépendance, l'école avait pour finalité de fabriquer des auxiliaires de l'administration coloniale (Voir, entre autres auteurs, Bernard Mouralis dans *Littérature et développement : essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française* Paris : Silex/ACCT, 1984, p.80). C'est-à-dire des femmes et des hommes connaissant le français, capables d'exécuter des tâches données et prenant les colons pour modèle vers lequel tendre. Ce, sur fond de ce que le colonisateur européen appelait sa "mission civilisatrice" ? Vous l'avez compris, les coloni-

## Nouvelles nationales

sés étaient considérés comme des "sauvages", des "primitifs" et autres "peuples enfants" à faire parvenir à la civilisation occidentale décrétée comme la seule qui vaille. Les élites européennes qui conquéraient le monde par leur avantage technique, pensaient-elles réellement cela, ou était-ce juste un discours idéologique destiné à légitimer leur entreprise colonialiste ? C'est un débat intéressant mais ce n'est pas le sujet du jour.

Alors que penser de cette finalité fixée (ou assignée) par la loi au système éducatif djiboutien ? Qu'en dire ? En bonne logique, puisque c'est la société qui fixe la

finalité à son système éducatif, il nous faut, à nous autres membres de cette société djiboutienne, examiner cette finalité par un regard endogène, c'est-à-dire en convoquant nos langues nationales et nos savoirs. Interrogeons d'abord le mot éducation avec nos propres mots et nos propres lunettes. Puis analysons, à cette lumière, la finalité éducative inscrite dans la loi du 10 juillet 2000.

Qu'entendons-nous donc, nous autres Djiboutiens, par éducation ? Qu'en dit la langue afare ? Qu'en dit la langue somalie ? Qu'en dit la langue arabe ?

A.S.A

### Justice : Une vague d'emprisonnements au sein de la dictature Ismail-Kadra



Un communiqué de presse du parquet de Djibouti, daté du jeudi 26 mai 2022, a annoncé une vague de condamnations à des peines de prison ferme. Ces condamnations ont été prononcées ce même jeudi 26 mai 2022 par la chambre correctionnelle du tribunal de première instance. Elles portent sur l'affaire dite des enregistrements audios dont les fuites ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux le 27 janvier 2022. Pas moins de cinq condamnations sont tombées à l'encontre de cinq personnes parmi celles inculpées dans le cadre de "l'instruction judiciaire".

Ainsi, l'ancien directeur général de la police, le colonel Abdillahi Abdi Farah, et l'ex-ministre du bud-

get Bodeh Ahmed Robleh, ont été condamnés à "trois ans d'emprisonnement ferme dont un an avec sursis avec mandat de dépôt (arrêt, ndlr) à l'audience conformément à l'article 212 alinéa 1 du code pénal". Ce, "pour avoir obtenu hors les cas prévus par la loi des conversations téléphoniques en échange de sommes d'argent". Ces deux dignitaires en disgrâce ont été directement incarcérés à la prison centrale Gabode de la capitale Djibouti-ville. C'est un retour à la case prison pour l'ancien ministre, puisqu'il y avait passé une nuit en février 2022, et une première pour l'ancien directeur général de la police habitué à envoyer les autres derrière les barreaux.

De même, deux agents du service de documentation et de sécurité (SDS), "Yabeh Saïd Gueldon et Ibrahim Abdi Guelleh, poursuivis pour les faits d'atteinte au secret des correspondances notamment en détournant et divulguant des conversations téléphoniques à plusieurs reprises moyennant des sommes d'argent, ont été condamnés à une

peine de cinq (05) ans d'emprisonnement ferme dont un an avec sursis conformément aux articles 440 alinéa 2 et 200 alinéa 1 du code pénal". Ces deux agents étaient en détention préventive à la prison centrale Gabode depuis début février 2022.

Le cinquième condamné est "Monsieur Abdallah Hassan Iltireh poursuivi pour complicité de corruption notamment pour avoir servi d'intermédiaire dans les transactions entre Messieurs Abdillahi Abdi Farah et Yabeh Saïd Gueldon en remettant à ce dernier des sommes d'argent. Il "a été condamné à une peine de six (06) mois d'emprisonnement avec sursis, conformément aux articles 26 et 212 alinéa 1 du code pénal".

Ces condamnations, qui sont lourdes pour les deux anciens hauts responsables du régime, soulèvent des questions, même si ce ne sont pas des questions nouvelles. La première question est de savoir si les autres dignitaires entendus dans le cadre de l'enquête et dont au moins deux ministres en exercice, sont mis hors de cause. La seconde question est de savoir si l'application de la loi ne fonctionne que pour les faibles et

les influents en disgrâce. Pourquoi les autres délits et crimes, que ce soit pour corruption ou non, ne sont pas punis conformément au code pénal, pour reprendre une expression du communiqué du parquet ? A quand, par exemple, des poursuites contre le couple dictatorial Ismail-Kadra et leurs enfants dont les agissements illégaux sont légion, notamment en matière de détournements de fonds et autres biens mal acquis ? La troisième question est de savoir, même si la réponse est dans la question elle-même, s'il s'agit de condamnations pour l'exemple, c'est-à-dire un signal envoyé à d'autres dignitaires repus qui ont, un jour ou l'autre, osé murmurer leur envie d'être calife à la place du calife.

Par ailleurs, trois mises en liberté provisoires concernant trois administrateurs publics placés sous mandat de dépôt à la prison centrale Gabode le 13 avril 2022 dans l'affaire dite de fonctionnaires fictifs, avaient été décidées jeudi 19 mai 2022. C'est une affaire de détournements de fonds publics sous forme de salaires indus. Il s'agit de Hassan Ibrahim Osman dit Hassan Petit, directeur général de la fonction publique, de Mohamed Hassan Osman dit Bidji,

responsable du département service sein de cette même direction.  
fait auprès de la direction de l'exécution budgétaire et d'Elmi Abdillahi Liban Ibrahim  
Farah, sous-directeur de la solde au

# En Afrique, les dictateurs usent des réseaux sociaux pour s'agripper au pouvoir



Au début de 2021, Facebook (Meta) a désactivé plus de 20 comptes liés au parti au pouvoir du président ougandais Yoweri Museveni, le Mouvement pour la résistance nationale (NRM en anglais). Peu après, Twitter lui a emboîté le pas, fermant 11% des près de 3500 comptes qui, à travers le monde, sont accusés de propager des propagandes pro-gouvernementales.

Dès lors, à ce jour, un total de près de 440 comptes proches du gouvernement de Museveni ont été bloqués par les réseaux sociaux dans ce pays de l'Afrique de l'Est. Twitter et Facebook accusent tous deux le gouvernement ougandais d'utiliser les réseaux sociaux comme un instru-

ment politique pour manipuler l'opinion publique, répandre de la désinformation et intimider l'opposition. Facebook a également déclaré que, dans le cadre de cette stratégie, le ministre de l'information utilisait de "fausses nouvelles et comptes dupliqués" à des fins de propagande. "La diffusion des fausses informations est un vrai problème", a affirmé l'activiste des droits humains Nicholas Opiyo dans une interview à DW. "(...) Cette méthode gagne du terrain dans des pays dont les leaders cherchent désespérément à préserver leur image et leur réputation sur les réseaux sociaux".

Selon Opiyo, cela implique l'usage de bots and trolls, de programmes informatiques et de personnes payées qui utilisent de faux comptes qui inondent les réseaux de posts favorables au gouvernement. Traduit de l'anglais avec DW ([Dictators in Africa Using Social Media to Cling to Power](#)).

# Nouveau gouvernement français : des signaux et un premier test à réussir



Vendredi 20 mai 2022, près d'un mois après le second tour de l'élection présidentielle qu'il a remportée, le président français, Emmanuel Macron, a, après la nomination à la primature de son ancienne ministre Elisabeth Borne, rendu public son premier gouvernement du deuxième quinquennat. Dans le contexte particulier d'un pays marqué par des fractures multiples, il était attendu sur la formation de ce gouvernement. N'avait-il pas promis de prendre en considération les messages forts envoyés par les Français à travers le vote comme à travers l'abstention ? Des messages au moins aussi nombreux que les blocs

politiques qui s'étaient dessinés dès le premier tour de l'élection présidentielle, au soir du 10 avril 2022. Un bloc de centre droit qui est le sien, un bloc de gauche incarné par Jean-Luc Mélenchon, un bloc d'extrême droite autour de Marine Le Pen et d'Éric Zemmour et un bloc abstentionniste. Des blocs révélateurs de fractures et de défis.

Avec Elisabeth Borne, venue de la gauche et deuxième femme à diriger un gouvernement en France, après Édith Cresson nommée en mai 1990 par le président socialiste François Mitterrand, Emmanuel Macron a composé un gouvernement paritaire. L'égalité entre femmes et hommes est donc respectée. Mais au moins la moitié des membres de ce gouvernement sont d'anciens ministres reconduits. Le plus remarqué des nouveaux ministres est l'universitaire de gauche, l'historien Pap Ndiaye, nommé ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. C'est la principale sur-

prise du chef. Parmi les autres nouveaux ministres, il y a la diplomate Catherine Colonna, ministre des affaires étrangères et européennes, Rima Abdul-Malak, ministre de la culture, ou encore Damien Abad, ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, qui quitte ainsi la droite classique pour le parti présidentiel.

Selon la première ministre Élisabeth Borne s'exprimant vendredi 20 mai 2022 au journal de la chaîne de télévision française privée TF1, "C'est un gouvernement paritaire, c'est important. (...) Il y a un équilibre entre certains qui étaient déjà ministres et des nouvelles figures. Des personnalités qui viennent de la gauche, du centre, de la droite (...) mais qui partagent la volonté de mettre en œuvre le programme pour lequel Emmanuel Macron a été réélu".

En nommant à Matignon Madame Borne, Macron a voulu envoyer un double signal : l'un aux femmes et l'autre au peuple de gauche. C'est un changement par rapport au premier mandat qui a vu deux hommes de droite se succéder à la primature : Édouard Philippe et Jean Castex.

Mais la sensibilité de gauche de la première ministre, semble moins résonner avec la France de gauche. Madame Borne apparaît plus technocrate que politiquement ancrée à gauche. La nomination de Rima Abdul-Malak, une cadre franco-libanaise, est, elle, un signal à la diversité et...aux femmes. Celle de Pap Ndiaye constitue un signal à la fois à la diversité et au peuple de gauche. Jean-Luc Mélenchon a d'ailleurs "salué l'intellectuel Pap Ndiaye" tout en pointant les limites de son action car "lorsque l'on rentre dans un gouvernement, on applique la politique du gouvernement". Un troisième signal porte sur la cruciale question environnementale et réside dans la nomination de deux ministres : ministre de la transition écologique et ministre de la transition énergétique. Même si certains analystes jugent que le président Macron aurait mieux fait de regrouper le pôle environnement en un seul ministère. Nommer Damien Abad, personnellement concerné par la question du handicap, au ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, n'est pas non plus anodin. Même si le journal en ligne Mediapart révèle déjà que deux femmes l'accusent de

viol, ce que rejette fermement l'intéressé.

Ce dosage gouvernemental entre femmes et hommes, anciens et nouveaux, suffira-t-il à incarner la méthode nouvelle annoncée par Emmanuel Macron au soir de sa réélection ? Et quid du contenu à traduire dans les actes ? L'avenir le dira qui profile déjà un premier test à réussir à l'horizon proche. : les élections législatives des 12 et 19 juin 2022. Jean-Luc Mélenchon et la France Insoumise en ont, par le rassemblement de la gauche, rehaussé l'intérêt et l'enjeu. Au point que d'au-

cuns y voient un troisième tour de l'élection présidentielle. Mélenchon y croit fort qui entend mobiliser les électeurs de gauche avec son slogan "Élisez-moi Premier ministre". Cela annonce une bataille intéressante à laquelle les élections législatives ont peu habitué en France depuis la réforme du calendrier électoral qui a fait des législatives une confirmation de la présidentielle.

O.M.R

### A comme Asli et les siens

Beaucoup abandonnent. D'autres se présentent et s'empressent autour de l'aînée élancée de H. Mais la citadelle demeure imprenable, quoiqu'entrant dans sa 20ème année d'âge. Jusqu'au jour où. Elle n'est pas alors au campement. Elle se trouve au pâturage, au milieu du troupeau familial d'ovins et de caprins. Elle assure son tour de garde dans le planning hebdomadaire établi de concert avec Far et I. Un planning dont l'un des buts est d'épargner à la mère le harassant labeur de mener paître les bêtes.

Soudain, un jeune homme surgit de l'est, sourire aux lèvres. C'est un homme au physique solide, élégant et à la démarche légère. Comme elle, il conduit caprins et ovins, ceux de sa famille. C'est un large troupeau. Soigné aussi, comme en témoigne l'éclat de la peau des animaux. Tandis que le bétail qu'il garde se met à brouter une herbe dont la fraîcheur indique qu'elle a repoussé aux premières pluies de la saison, il s'avance vers Asli. Il s'arrête à trois mètres, puis se rapproche d'un mètre. De taille, il est plus grand qu'elle de quelques centimètres. En âge, elle

lui donne quelques années de plus qu'elle. Elle pense l'avoir croisé deux ou trois fois dans le passé, lors des transhumances vers les plaines côtières.

Il la salue d'une voix distinguée. Elle lui répond de même. Aucune envie de l'éconduire ne l'envahit. Pas cette fois. Pourquoi ? Que se passe-t-il ? Elle a, dès son apparition, ressenti quelque chose, quelque chose de l'ordre des vibrations. Comme si des ondes partaient de part et d'autre, se reconnaissaient et se connectaient. Les premiers mots qu'il prononce alimentent ce qui monte en elle. Elle éprouve du plaisir à son verbe, à son sourire, à son allure. Lui aussi, manifestement. Deux cœurs commencent-ils à se rencontrer ? La citadelle commence-t-elle à céder ?

Ils se présentent l'un à l'autre. Il est issu d'une famille connue des côtes. Il en est le fils aîné. Son père est une personnalité dont le surnom résonne au loin. Un virtuose du verbe, un expert de l'élevage, un guerrier redoutable. Cela éclaire Asli sur sa distinction. Elle lui dit davantage de sa propre famille comme d'elle-

## Nos lecteurs ont du talent

même. Plus ils se racontent, plus ils se découvrent des affinités.

Sans qu'ils ne le voient évoluer, le soleil se hisse vers le sommet du ciel, approchant le zénith. Il leur faut se séparer. Non sans effort. Ils se quittent sur un sourire exquis. La citadelle Asli s'ouvre. De combien d'espace ? Pour combien de temps ? De l'éphémère ou du durable ? Elle n'en parle pas, ni avec sa sœur Far qui est pourtant sa complice, ni avec ses meilleures amies, encore moins avec sa mère. Elle juge prématuré de se confier à qui que ce soit.

Ils se revoient et se reparlent les jours suivants. Pas toujours au même pâturage mais sur le même plateau. La luxuriance végétale est telle qu'il n'est pas besoin de couvrir des kilo-

mètres pour trouver herbe et eau. Cela épargne de longs parcours aux animaux comme aux humains. Mais cette abondance accroît aussi les risques d'attaque par des prédateurs affamés, chacal et hyène en tête.

Au fil des semaines, la rencontre entre les deux jeunes personnes se poursuit. Elle se s'approfondit en une relation à lendemains. Un sentiment amoureux se manifeste chez l'une et chez l'autre. Ah s'est emparé de la citadelle. Mauvaise nouvelle pour ses derniers rivaux qui espéraient encore faire pencher Asli en leur faveur. Commencent pour eux les peines du dépit amoureux. A suivre.